

Le compte rendu devrait signaler ici que j'ai repris la présidence. M. Clermont et moi-même vous remercions, monsieur Wahn, d'avoir assumé la présidence du Comité du travail durant notre absence. Il est bien évident que tout a marché rondement pendant notre absence.

Les deux noms suivants sur ma liste sont ceux de M. Lind et de M. Wahn.

M. Lind: Merci, monsieur le président.

Monsieur Watkins, comment comptez-vous obtenir le capital nécessaire au fonctionnement de cette Société canadienne de développement?

Le professeur Watkins: Je crois, monsieur le président, que pour commencer elle obtiendrait son capital du gouvernement. A la longue elle tenterait de s'approvisionner aux diverses sources de fonds qui sont disponibles sur le marché. Elle offrirait des actions de participation aux Canadiens. Elle offrirait peut-être des obligations que des étrangers pourraient également acheter.

M. Lind: Cet espoir d'obtenir des fonds du gouvernement suppose-t-il que les contribuables devront en assumer le coût?

Le professeur Watkins: Non. On s'attend à ce que la Société canadienne de développement fonctionne comme une entreprise commerciale ordinaire et qu'elle ne constitue pas un fardeau supplémentaire pour le contribuable; elle n'aura pas de subventions. Si elle ne peut pas subsister sans subventions, elle ne devrait pas subsister.

M. Lind: Anticiperait-elle un profit immédiat ou...

Le professeur Watkins: Je suppose qu'il existe toujours un problème dans l'établissement de sociétés de toutes sortes, en ce sens qu'elles ne sont pas toujours profitables immédiatement. D'après les rares données qu'on peut obtenir sur des filiales au Canada, on sait qu'il en existe quelques-unes qui n'ont pas payé de dividendes pendant 15 ou 20 ans. C'est peut-être plus long que ce à quoi nous nous attendons, mais il ne faut pas normalement s'attendre à ce qu'une société paye des dividendes dès ses débuts. Il faut considérer cela comme des actions d'avenir.

M. Lind: Donc, les Canadiens qui en achèteraient, mis à part le gouvernement, s'attendraient à des gains de capital?

• 1230

Le professeur Watkins: A la longue, ils s'attendraient à des profits, soit sous forme de dividendes ou de gains de capital.

M. Lind: Les gens ne perdront-ils pas d'argent si on ne paie pas de dividendes pendant quelques années?

Le professeur Watkins: Non. Encore une fois, la plupart des sociétés établies ne paient pas de dividendes à leurs débuts. En d'autres mots, elles tentent de s'établir plus solidement; elles conservent tout ce qu'elles peuvent. Les actionnaires qui ont le moins d'expérience ne s'attendent pas à obtenir immédiatement des dividendes de sociétés nouvellement établies.

M. Lind: Mais il existe deux possibilités: en retour du risque qu'ils courent, ils doivent avoir soit des gains de capital, ou des dividendes plus élevées par après afin de compenser les années durant lesquelles ils ont subi un manque à gagner. D'après vous, qu'est-ce qu'un actionnaire peut espérer recevoir de la part de la Société canadienne de développement?

Le professeur Watkins: A la longue il faut s'attendre à ce qu'elle paye des dividendes. En autant que cela deviendra clair avant qu'elle commence de les payer, le prix des actions augmentera et quiconque en possédera pourra les vendre et profiter de son gain de capital en attendant ses dividendes futurs. Qu'une personne obtienne des dividendes ou des gains de capital dépend du temps pendant lequel cette personne détient les actions.

M. Lind: Cette société serait-elle influencée par le genre de gestion qui serait établi et par les sociétés ou filiales dont elle prendrait le contrôle?

Le professeur Watkins: Je crois que le point critique serait la qualité des personnes recrutées pour gérer la SCD. Un fait encourageant est que des personnes éminentes et compétentes des cercles financiers ont fait preuve d'un intérêt sérieux à la SCD; je ne veux pas dire une majorité, mais certaines personnes de haut calibre.

M. Lind: Je m'intéresse principalement à ce que vous croyez que le gouvernement devrait investir avant que le public n'y ait accès. Quel montant croyez-vous que le gouvernement devrait y investir?

Le professeur Watkins: Monsieur le président, je n'ai vraiment pas d'opinion en ce qui concerne un sujet aussi précis. Je crois qu'il faudrait se fier au jugement de personnes qui ont l'expérience du financement de nouvelles sociétés pour se faire une idée du capital minimum requis pour la faire démarrer.

M. Lind: Votre Groupe n'a-t-il pas étudié en détail cette Société canadienne de développement?

Le professeur Watkins: Non. Comme je l'ai dit plus tôt, nous ne nous sommes pas occupés de cette société ou de son financement en détail.

M. Lind: Mais vous l'avez recommandée.

Le professeur Watkins: Oui. Je me défends ici en disant que nous avons étudié les choses